



Quel avenir pour l'Union Européenne ? Les Associations de Normandie prennent la parole

Une initiative soutenue par
Fabienne Buccio Préfète de la Région Normandie

Mardi 16 Octobre
13h30 – 17H30

Grands Salons de la Préfecture de Région à Rouen

Inscription obligatoire: <http://bit.ly/consult-europe>

Mail : contact@assnormandie.net
tél : 02 35 70 61 70



Synthèse générale

- **Les aspects positifs de l'Union Européenne** - 2 -
 - ✓ La dimension européenne..... - 2 -
 - ✓ Les rencontres transnationales - 2 -
 - ✓ Le soutien à des initiatives locales - 2 -
 - ✓ L'action en direction des jeunes - 2 -
- **Les reproches**..... - 3 -
 - ✓ L'absence de reconnaissance des associations - 3 -
 - ✓ La dimension politique absente - 3 -
 - ✓ Une présence insuffisante de l'Union Européenne sur les territoires - 3 -
 - ✓ Complexité et lourdeur administrative - 3 -
- **Les attentes** - 4 -
 - ✓ Les associations doivent devenir des interlocuteurs à part entière au sein de l'UE - 4 -
 - ✓ Renforcer la dimension politique du projet européen..... - 4 -
 - ✓ Des outils pour rendre plus accessibles les dispositifs européens..... - 4 -
 - ✓ Placer des interlocuteurs des associations sur les territoires - 4 -

Une initiative de "Associations-et-territoires" en partenariat avec le Mouvement Européen, avec le soutien des grands réseaux associatifs de Normandie et de Fabienne Buccio Préfète de Région.

Dans les Grands Salons de la Préfecture de Région à Rouen près de 120 associations issues de toute la Normandie se sont réunies dans le cadre des consultations citoyennes sur l'avenir de l'Union Européenne.

Trois questions à l'ordre du jour: les acquis de l'Union Européenne, les reproches faits à l'Union Européenne, les attentes et les propositions.

Pendant plus de trois heures, réunies par secteurs d'activités, les associations ont échangé, réfléchi et proposé. Au final nous avons obtenu un double résultat:

- le point de vue des associations selon leur secteur d'activité
- le point de vue des associations dans leur ensemble

Vous trouverez ci-dessous la synthèse générale des échanges et propositions

➤ Les aspects positifs de l'Union Européenne

✓ La valorisation du projet européen

Les associations apprécient les actions de l'UE pour développer le projet européen, renforcer le sentiment d'appartenance à l'espace européen. Parmi les initiatives citées, on peut retenir: la mise en avant des valeurs universelles (démocratie, citoyenneté, Paix...) La monnaie unique, les directives sur l'environnement, les programmes structurels et leur rôle d'impulsion; le soutien aux partenariats, le développement des jumelages, les journées européennes dont celle du patrimoine, la régulation des pratiques sportives...

✓ Les rencontres transnationales

L'europe a facilité l'ouverture des associations et de leurs activités aux réalités transnationales. Les échanges ont été facilités, y compris dans certains cas pour des personnes en situation de précarité. La libre circulation des personnes dans l'espace Schengen et la création de l'Euro ont considérablement facilité ces pratiques.

Les associations ont pu s'ouvrir aux réalités extérieures, partager des expériences, développer des réseaux transnationaux.

✓ Le soutien à des initiatives locales

L'UE par ses programmes structurels, ses appels à projets a soutenu les initiatives locales. Certains projets n'auraient pu voir le jour sans le concours de l'UE, d'autres ont pu afficher plus d'ambition: valorisation du patrimoine, programmes jeunesse, insertion, sport, littérature, banque alimentaire...

✓ L'action en direction des jeunes

Le programme ERASMUS est plébiscité par tous les secteurs associatifs, même si les associations regrettent que de fait, ce dispositif laisse de côté les jeunes sans qualification, non inscrits dans des parcours de qualification.

Les échanges de jeunes, facilités par les divers programmes pour les jeunes sont également très appréciés quel que soit le cadre: formation, travail, loisirs...

➤ Les reproches



✓ L'absence de reconnaissance des associations

Tous les secteurs associatifs déplorent la non prise en compte des spécificités associatives. Les associations souhaitent se voir reconnues comme des acteurs à part entière, aux côtés des entreprises et des collectivités publiques. Elles regrettent l'inexistence de critères de références spécifiques. L'UE leur impose des règles qui ne sont pas faites pour elles. Les associations regrettent leur mise en concurrence avec les entreprises.

Les associations pourraient exercer un rôle considérable dans le développement de l'Europe sociale que beaucoup appellent de leurs vœux.

✓ La dimension politique absente

Plusieurs secteurs associatifs soulignent l'absence de la dimension politique dans l'Europe au quotidien. L'Europe, ce devrait être aussi un projet, un destin, une histoire. Il manque le "Récit" européen à mettre à la disposition des citoyens et des jeunes en particulier.

L'Europe est trop perçue comme un espace de mesures techniques, de négociation de normes entre des lobbies divers, une source de financement...

Le projet européen d'où il vient, ce qu'il permet, les perspectives qu'il ouvre, devrait davantage être mis en valeur.

Au-delà des mesures financières et réglementaires il faudrait davantage favoriser des outils intégrateurs, comme le développement d'une langue commune, l'équivalence des différents cursus de formation des diplômés afférents.

✓ Une présence insuffisante de l'Union Européenne sur les territoires

Au niveau local, l'UE apparaît comme une nébuleuse incompréhensible. Beaucoup reprochent une absence de proximité. Il faudrait que l'Europe soit visible sur les territoires, qu'elle y développe une information trop succincte aujourd'hui, qu'elle y apporte une assistance au montage de projets.

Plusieurs interventions soulignent que ce reproche doit aller aussi en direction de l'administration française qui ne reconnaît pas les associations comme des acteurs importants du projet européen. Sur bon nombres de territoires, il existe des personnes ressources pour les entreprises, les collectivités publiques, mais rien pour les associations.

Les associations dénoncent la manière dont la France trop souvent applique à minima les directives européennes. Plusieurs ont pris l'exemple de la "Directive Services" qui invite les Etats à définir des périmètres d'intérêt général au sein desquels la Directive ne s'applique pas. En le définissant à minima, la France a ouvert plusieurs secteurs d'intérêt général au champ de la concurrence, quitte à revenir en arrière sous le coup de la menace (exemple des centres de vacances à l'été 2018).

✓ Complexité et lourdeur administrative

L'absence de prise en compte des spécificités associatives complexifie davantage encore les démarches administratives. Les associations dénoncent la lourdeur et la complexité des procédures, les contraintes budgétaires, la lenteur des mises à disposition des financements, le caractère tatillon des contrôles, le manque de confiance dans les associations.

➤ Les attentes et les propositions

✓ Les associations doivent devenir des interlocuteurs à part entière au sein de l'UE

Tous les secteurs associatifs souhaitent que l'UE fasse des associations et organisations volontaires des acteurs à part entière de l'espace européen et que leurs spécificités soient reconnues. Des espaces de concertation doivent s'ouvrir, le potentiel associatif doit être valorisé et sollicité, notamment dans les domaines, éducatifs, sociaux, de loisirs et de cohésion sociale.

Certaines associations souhaitent même voir défini un statut européen des associations.

✓ Renforcer la dimension politique du projet européen

Les associations ont souligné que l'Europe ne pouvait être seulement un ensemble de dispositifs et d'aides.

L'Europe doit redevenir ou devenir un projet politique, une ambition, un dessein s'appuyant sur des valeurs communes (la paix, la démocratie, les libertés, la tolérance...), une Histoire... L'UE doit afficher plus d'ambition en ce domaine. Elle doit donner envie, offrir un « Récit » aux citoyens.

L'Europe doit rayonner au travers le monde et s'afficher comme un acteur majeur sur la scène internationale. La question des migrants doit s'inscrire dans cette perspective.

Les associations par leur rôle auprès des citoyens, leur mission d'intérêt général, leur contribution à la cohésion sociale pourraient être des vecteurs de cette dynamique. Il convient de les reconnaître pour cela et de les mobiliser.

Dans cette perspective, plusieurs propositions ont été évoquées:

- La solidarité européenne doit devenir une priorité. Il est nécessaire de favoriser les rencontres entre les citoyens, les acteurs collectifs notamment dans le domaine social pour favoriser les connaissances et reconnaissances mutuelles.

- donner une impulsion nouvelle aux différentes formes de jumelage

- encourager davantage l'engagement des jeunes

- donner plus de place aux politiques environnementales et écologiques

- développer le service "national" européen

- renforcer les mesures de cohérence voire d'intégration: pratiques des langues, harmonisation fiscale,

✓ Des outils pour rendre plus accessibles les dispositifs européens

Ces propositions se déduisent des reproches que font les associations aux services de l'UE:

- simplifier les procédures,

- mettre en place des outils pour soutenir la trésorerie des associations: aide au montage de projets, prêts relais, mise à disposition des fonds plus rapide

- développer l'assistance technique

- renforcer les procédures d'information, créer des outils Internet dédiés aux associations

✓ Placer des interlocuteurs des associations sur les territoires

Les associations souhaitent pouvoir accéder à un interlocuteur unique sur les territoires de proximité, véritable relais de l'UE. Il est nécessaire que l'UE soit aussi un interlocuteur de proximité où les associations trouveront conseil, aide et informations. Cet interlocuteur serait la porte d'entrée de l'UE, une sorte de guichet unique ou d'orientation.